

ARTICLE 1ER: Une ancienneté civile -- conservée est accordée à Monsieur NGOMA Gilbert, Administrateur des S.A.F. de 1^{er} échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers- SAF(Administration Générale), en service à la Direction Générale de la Fonction Publique à Brazzaville selon le tableau ci-après:

Ancienne Situation:	Nouvelle Situation:
<u>CATEGORIE A, ECHELLE I SAF:</u>	<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE I SAF:</u>
Titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences Sociales et Politiques (D.E.S.S.P.), Filière: Sciences et Techniques Administratives, Session du Mai 1992, délivré par l'Institut Supérieur des Sciences Sociales et Politiques à Brazzaville, est réclassé et nommé en qualité d'Administrateur des S.A.F. Contractuel de 1 ^{er} échelon, indice 790 pour compter du 1 ^{er} Juin 1992 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage (Arrêté n° 652/MFPA.DGFP.DGCFE du 25 Avril 1993).	Intégré, titularisé dans les cadres réguliers de la Fonction Publique et nommé à concordance d'échelon et d'indice au grade d'Administrateur des S.A.F. de 1 ^{er} échelon, indice 790 pour compter du 21 Février 1994. ACC= 1 an, 6 mois, 29 jours.
<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE I SAF:</u>	
Intégré, titularisé dans les cadres réguliers de la Fonction Publique et nommé à concordance d'échelon et d'indice au grade d'Administrateur des S.A.F. de 1 ^{er} échelon, indice 790 pour compter du 21 Février 1994 (Décret n° 94/57/MFPA.DGFP.DIE du 21 Février 1994).	

ARTICLE 2: Le présent décret sera ~~publié~~ ~~au J.O.R.F.~~ ~~et communiqué par-~~
tout où besoin sera./

BRAZZAVILLE, le 29 Octobre 1994

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

Jean Prosper MOYO.-

Général Jacques Joachim MICHY OPAWIO.-

IMPLICATIONS:

JCRC.....2
DGFP/DGCA.....2
DGFP/DC.....2
DCB.....2

DGCF.....2
DGFP(DGCA).....2
INTERESSE.....1
DOSSIER.....2